chômage ou même astreint à un changement de travail.

Visite de l'ingénieur en chef du contrôle

M. Léon, ingénieur en chef du contrôle, et M. Lemal, délégué mineur, sont descendus samedi matin, dans le puits n° 3, où ils ont longuement exploré la partie devenue dangereuse.

Un avis de la Compagnie

La Compagnie des Mines de Courrières a donné samedi sur le communiqué ci-des[illegible] vous :

« La situation depuis hier ne s'est pas modifiée, les travaux d'approche de la partie ébouulée continuent sans incident. On prépare également des barrages dont l'emploi, lorsqu'il a été désigné pour le cas où il faudrait renoncer momentanément au travail entreprin. »

Toutes les mesures ont été adoptées par le contrôle des Mines et les ingénieurs de la Compagnie.

Réunion du Comité Fédéral des Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, à Lens

Le Comité fédéral des Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais s'est réuni le samedi 28 décembre 1907, à dix heures du matin, 10, rue de la Paix, à Lens, sous la présidence de M. Evrard, secrétaire général du Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais, M. le député Lamendin d'étant fait excuser pour cause d'indisposition.

Etaient présents : MM. Lelièf et Cordier pour le Pas-de-Calais, Basset et Vilette pour Anzin ; Quistin et Portois pour le Nord.

Le Conseil après avoir examiné la question du différend existant dans le Liere et le passage de l'application de la loi Boudenoot à son deuxième palier, décide d'adresser à toutes les sections des trois syndicats l'invitation de renseigner les secrétaires généraux sur la façon dont sera appliquée dans leur compagnie, la dite loi.

Le Comité fédéral chargé de l'administration du journal « La Voix du Mineur », décide la création en principe d'un secrétariat pour l'administration et la rédaction. Cette question sera résolue définitivement dans une prochaine réunion.

Il décide enfin que le prochain congrès régional aura lieu le dimanche 5 avril 1908, à 9 heures du matin, salle Duval, 19, rue des Ferronniers, à Douai. Les questions et après figureront à l'ordre du jour :

1° Sanctions arbitrales.

2° Examen des questions à l'ordre du jour du Congrès national.

Réunion du Conseil d'administration du Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais à Lens

Le Conseil d'administration du Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais s'est réuni le samedi 28 décembre 1907, à 3 heures du soir, 10, rue de la Paix, à Lens, sous la présidence de M. le député Basly, président.

Etaient présents : MM. Cadot, vice-président ; Evrard, secrétaire général adjoint ; Beugnet, trésorier ; Mées, de Lens ; Dangréaux, de Liévin ; Pouret, Polycarpe, Dutrannoy, d'Oréticourt ; Gilbert, de Drocourt ; Lelièf, de Dourges ; Virel, de Courrières ; Rousset, de Ferfay ; Poiret Aimé, de Marles ; Tassin, de Meurchin ; Cordier, de Carvin ; Bauquesne, de Béthune, et Carbet, de Noeux.

M. le député Lamendin, malade, s'était fait excuser.

Le Conseil décide, après avoir pris connaissance des lettres échangées entre MM. Mercier, directeur des Mines de Béthune, et Basly, président du Syndicat, au sujet de l'interdiction aux vendeurs du journal « La Voix du Mineur » de circuler dans les cités, que la députée Lamendin interpellera le ministre à ce sujet.

Les autres questions traitées sont toutes d'ordre administratif.

Le Conseil se réunira à nouveau le samedi 11 janvier 1908.

Dernière Heure

SÉNAT

SÉANCE DE NUIT

Paris, 28 décembre.

Budget des Postes et Télégraphes

A 10 heures on aborde le budget des postes.

M. Pichon expose la nécessité que tous les bâtiments sur mer puissent correspondre par la télégraphie sans fil avec les postes côtiers.

M. Symian dit qu'un poste complet va être établi entre Marseille et Alger.

Au sujet des facteurs auxiliaires, M. Symian, répondant à une observation de M. Berger, dit que les facteurs auxiliaires arriveront tous à être titularisés.

Tous les chapitres du budget des postes sont adoptés ainsi que ceux de celui de la Caisse d'épargne.

Budget des Finances

M. Delahaye demande la création de tableaux signes avant-coureurs des crises commerciales.

M. Guillaux dit que la question est intéressante, mais qu'il lest agir avec prudence.

M. Boudenoot fait part de l'émotion qui vie chez les fabricants et entrepositaires de sucres par une récente circulaire sur le sucre.

M. Guillaux répond que ces décisions ont été prises après les avoir très étudiées.

On aborde la discussion du projet de loi du finances dont la discussion continuera demain matin ; la séance est levée à 11 heures 20.

DÉTENUS EN RÉVOLTE

Clermont-Ferrand, 28 décembre. — Hier eut comparu devant le conseil de guerre du 13e corps les soldats Cayrou, Bruneau, Montmeyre, Delpoux, Alliez, Gaymard, Lemon, les héros de la rébellerie, qui, le 15 août, mit en émoi la prison militaire de Clermont. Ce jour-là, vers six heures s'ou soir, ces individus détenus pour purger des peines diverses réfugiaient de Hâtiéger leurs cellules et grimpaient sur un arbre de la cour. Tout le personnel de la prison accourut, mais fut impuissant à les faire descendre, et le major de la garnison lui-même fut accueilli par les cris de « Assassin ! territoriaux ! Buveur de sang ! » et par le chant de l'Internationale. Pour éviter un événement regrettable, les officiers et sous-officiers se retirèrent, espérant que la fatigue aurait raison des rebelles. Or, ceux-ci ne descendirent qu'après avoir coupé des branches et en avoir fait des gourdins. Lorsqu'ils virent reparaître les chefs militaires, ils regagnèrent leur refuge et ne se rendirent que le 16 août, à six heures du soir, après vingt-quatre heures de révolte et grâce à l'intervention des gardiennes. Remis en cellule, ils brisèrent des carreaux et lacérèrent leurs effets, et on dut employer les fers pour les maîtriser. A l'instruction, le chef de la bande, Cayrou, signé le procès-verbal de son premier interrogatoire de cra mots : « A bas l'armée ! » Il a, à l'audience, une attitude insolente et en demandant l'acquittement de ses complices, il réclama pour lui la peine de mort et une enquête sur la brutalité des gardiens. Le conseil de guerre a condamné Bruneau à dix ans de travaux publics, Cayrou, Delpoux à huit ans, Gaymard et Alliez à cinq ans, Montmeyre à sept ans, Lemon à deux ans. En entendant la prononcé du jugement, Cayrou s'est écrié : « Si j'avais su, c'est moi qui aurais saboté le g... du président ! »

LA DOUCEUR ÉVANGÉLIQUE

Falaise, 28 décembre. — Le receveur de l'enregistrement s'étant présenté à la cure de la commune de Tréprel, arrondissement de Falaise, pour prendre possession des titres et des archives, le curé, M. Catherine, qui s'était déjà signalé lors des inventaires, l'invita à produire ses papiers, ajoutant « On tient à savoir à quoi cambrioler on a affaire » An maire qui était présent « Vous n'avez pas de toupet ! du l'abbé. Vous n'a vez donc plus de pain chez vous ? » Pour avoir dévasé le tribunal correctionnel, l'abbé Catherine a été condamné à 50 francs d'amende sans sursis, et aux dépens. Un autre curé du Calvados, l'abbé Dupont, curé de Planquery, canton de Balleroy, a été également condamné à 50 francs d'amende, pour des faits de même ordre.

ROUBAIX

LE DIMANCHE À ROUBAIX

Union des Sociétés de Secours mutuels. — Réunion générale des délégués, à 11 h. ½

Cercle Modernel. — Banquet à 8 h. ½

Chambre Syndicale des ouvriers métallurgistes. — Assemblée générale à 9 h. ½.

Cinéma Pathé. — Grande soirée de gala à 8 heures ½.

Théâtre de Fontenoy. — A 9 h., grande matinée de gala du « Royal Cinéma », à 8 h. « Une Cause Célèbre », drame ; « Le Dame de 23 », vaudeville.

Grand Théâtre. — A 2 h. ½, « Le Châlet » à 8 h. ½, « Le Fille du Régiment ».

Fêtes de la Gare du Pile. — Réunion du Comité, à 10 h., rue d'Anzin.

Chambre Syndicale des ouvriers tisseurs. — Réunion générale à six heures, du soir, « Maréchal de Cayghem ».

Ambigu de la rue du Bois. — A 4 h. ½, grand concert, salle Dominique.

CAMBRIOLAGE

Dans la matinée de samedi, on laconnaît s'est introduit, à l'aide d'une lousse clef, dans le garni occupé par M. Julien Cauchy, rue Bernard, 52, et a dérobé un pantalon de velours d'une valeur de huit francs. M. Grimaldi, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête.

DÉCÈS DIMINUTE MINUTE

Samedi soir, Mme Adèle Calonne, âgée de 22 ans, est morte subitement en son domicile, rue Saint Amand, 40. Le cadavre de la pauvre femme est à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

POIGNET COUPÉ

M. Th. Choisy, tailleur de pierres, s'est blessé le poignet en tombant dans une maison en construction de la rue du Moulin. M. le docteur Delattre qui lui a donné des soins, lui a prescrit un repos d'un mois.

A LA CASERNE

Vendredi soir, Tiberet de cavalerie Mauberger a mis en état d'arrestation le nommé Bernard Gaston, âgé de 27 ans, domicilié à Lille, recherché par le recrutement de Lille comme terrissant insoumis de la classe 1898. Bernard a été conduit à Lille.

DOIGT COUPÉ

M. Gaston Louis, âgé de 19 ans, ouvrier chez MM. Mimbel et Cie, fabricants de cannes, boulevard Gambetta, demeurant rue d'Inkermann, 151, a eu le pouce droit coupé en pressant une planche dans la scie à ruban. Vingt jours de repos. Docteur Hobbs.

POUR L'ARMÉE

Le Comité d'achat de chevaux pour la remonte de Paris procédera aux réceptions pour le département du Nord, le mercredi 15 janvier, à 11 heures 1/4 du matin, place du Marché-aux-Chevaux, à Lille.

MORT SUBITE

Vendredi soir, Mme Lambert-Hinjon, âgée de 30 ans, mère de cinq filettes en bas âge, demeurant au numéro 2 de la cour Demester, à l'extrémité de la rue Daubenton, est morte subitement, terrassée par une affection cardiaque, bien qu'elle était occupée à laver le plancher d'une chambre de l'étage.

Le cadavre de Mme Lambert a été conduit à la morgue de l'Hôtel-Dieu, samedi matin.

VOL SUR UNE VOITURE

Vendredi, vers six heures du soir, un malfaiteur inconnu a enlevé un pardessus d'hiver, d'une valeur de 100 francs, appartenant à M. Louis Lecouvie, épicier, place de la Liberté, 26.

Le vol a été commis devant la maison du plaignant, tandis que la domestique était entrée pour prendre des marchandises.

LE GÉNÉRAL DRUDE, COMMANDANT LES TROUPES DE DÉBARQUEMENT AU MAROC, ÉCRIT A « LA FRATERNELLE COLONIALE ».

En réponse à la lettre que lui a envoyée le premier décembre « La Fraternelle Coloniale des Armées de terre et de mer », réunie en assemblée générale, M. le général Drude, commandant en chef du corps de débarquement de Casablanca, a répondu par la lettre suivante :

Casablanca, 12 décembre 1907

M. Givry, vice-président de la Fraternelle Coloniale des Armées de terre et de mer, 60, boulevard de Strasbourg, Roubaix.

Monsieur le Président,

Je vous prie de vouloir bien transmettre tous mes remerciements aux membres de la Fraternelle Coloniale des armées de terre et de mer pour l'ordre du jour Rolleur qu'ils ont voté en faveur des troupes de débarquement.

Tous ici, officiers et soldats nous sommes très sensibles aux témoignages de sympathie de nos concitoyens.

Veuillez agréer, je vous prie, l'assurance de ma haute considération.

Signé : Drude.

ŒUVRE DE LA BOUCHÉE DE PAIN ET DU PRÊT DU COUCHAGE

Le Comité informe ses généreux souscripteurs annuels qu'à cause d'un retard imprévu et involontaire dans la confection des reçus 1907-1908, ils ne seront présentés par la Banque Régionale que du 5 au 10 janvier 1908 et les prie de leur réserver bon accueil.

A LA BOURBAISIENNE

Dans sa dernière assemblée générale, notre société mutualiste de gymnastique a constaté son compte de la façon suivante pour l'année 1907 : Président d'honneur, M. Gustave Wattine ; président honoraire, M. Georges Pamet ; membre conseiller, M. Clément Florin ; président, M. Alfred Mérle ; vice-président, MM. Ch. Wall et Henri Lepeul ; trésorier, M. Arthur Desrousseaux ; chef de gymnastique et trésorier-adjoint, M. Jules Pierrart ; secrétaire, M. Joseph Lattemie ; secrétaire adjoint, M. Alfred Florin ; porte drapeau, M. Jules Wardemoir ; chef des pupilles, M. Victor Poliard ; instructeur militaire, M. Jules Delporte ; garde matériel, M. Léon Maquetier ; commissaire des fêtes, M. Emile Druez ; commissaires : MM. Henri Vergin, Bruno Delaplace, Léon Hennebico, Abélard Tolle, M. Jules Coudeleux, Louis Debarge, Noël Lequenne ; commissaire de presse, Carlos Rousse.

ECOLE PRATIQUE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Par décision de M. le Ministre du Commerce, en date du 21 décembre 1907, M. Dupuybaudy, licencié ès lettres, licencié d'allemand, a été désigné dans les fonctions de professeur à l'Ecole pratique de Commerce de Roubaix.

SAVON DU CONGO 6 anchsar du lainé Victor VAISSIÈRE

FERMETURE DE L'ETABLISSEMENT DE BAINS DE LA RUE DE ROME

En raison du nettoyage intérieur et extérieur de la chaudière des bains de la rue de Rome et de la vaste de cet appareil par un inspecteur de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur, l'établissement de bains sera fermé au public les 4 et 7 janvier prochains.

ASSISTANCE OBLIGATOIRE AUX VIEILLARDS, AUX INFIRMES ET AUX INCURABLES PRIVÉS DE RESSOURCES.

On nous communique la note suivante :

Nous, Maire de la commune de Roubaix, avons l'honneur de prévenir les administrés que, par application des dispositions des articles 9 et 13 de la loi du 14 juillet 1905, nous avons déposé au Secrétariat de la Mairie :

1° La délibération du Conseil municipal en date du 27 courant 1907, statuant sur les demandes d'admission au bénéfice de l'Assistance obligatoire formées par des personnes résidant hors de la commune ;

2° La liste d'assistance complémentaire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables privés de ressources, arrêtée par le Conseil municipal.

A partir d'aujourd'hui et pendant un délai de 20 jours, les vieillards, infirmes ou incurables dont la demande a été rejetée par le Conseil municipal pourront présenter une réclamation à la Mairie, tout habitant ou contribuable de la commune pourra, dans le même délai, réclamer l'inscription ou la radiation des personnes qui il considérerait comme omises ou inscrites à tort.

THÉATRE DU FONTENOY

Aujourd'hui dimanche, à 3 heures du soir (Bureaux à 2 h. ½), représentation extraordinaire, hors cause célèbre, donnée en 3 actes, avec le concours de la petite Yvonne, du Grand Théâtre de Lille : le spectacle sera terminé par la création à Roubaix de *La Dame de 23*, vaudeville en 3 actes, dans lequel M. Valbert tiendra le rôle de Lagrévouille, créé par Paul Ardot. Prix des places : Loges 2 fr. ; Fauteuils 1 fr. 50 ; Parquet 1 fr. ; Parterre 0.75 ; Galeries 0.40. Location rue Richard-Lenoir, 25.

Le Royal Cinéma donnera en matinée à 3 h. précises une grande représentation de gala.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Léon Franchomme, rue Beaumont, 209 — Pierre Duvillier, rue du Collège, 135.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — Emile Tailliez, ingénieur à Saint-André-les-Lille et Lucie Flavion, sans profession, rue de la Redoute, 74 — Emile Delcroix, peintre, rue d'Alger, 215 et Florence Wattiez, doublieuse, rue Hoegaert-de-l'Isle, 60 — Adolphe Arnbaud, tisserand, rue Jean-Bart, 8 et Marie Reynaert, dévideuse à Tourcoing.

DÉCÈS. — Alphonse Vandoorne, 52 ans, journalier, quai de Wattrelos — Adèle Calonne, 39 ans, piqueuse, rue de Saint-Amand, 40 — Olga Derumeart, 16 mois, rue de la Brasserie, 16 — Hubert Halpiau, 26 ans, monteur de machines, rue de l'Arc, 29 — Madeleine Lambitte, 5 mois, rue Hoche 56 — Elise Géraudi, 80 ans, sans profession, rue Barbieux — Jean Baptiste Defrull, 84 ans, sans profession, rue des Arts, 71.

TOURCOING

FAUSSE ALERTE D'INCENDIE

Hier, vers 7 heures ½ du matin, un téléphonail de l'établissement de MM. Tiberghien Frères, rue de Paris, à la caserne des sapeurs-pompiers, qu'un incendie venait de se déclarer.

Cette nouvelle alerte a un magnifique départ s'effectuant en 32 secondes. Cinq minutes après et les pompiers étaient sur les lieux. A leur arrivée, ils apprirent que leur intervention n'était pas nécessaire, ce qui vaut mieux.

Voici ce qui s'était produit. Une conduite d'eau traversant la cour, était congelée, on l'arrosa de pétrole et on y mit le feu. Des passants aperçevant des flammes, donnèrent l'alarme au bureau de la fabrique et un employé téléphona aux pompiers.

Les sapeurs-pompiers firent demi-tour.

M. le lieutenant commandant du corps, a reçu la lettre suivante de MM. Tiberghien frères :

« Ce matin, par suite d'un malentendu, vos pompiers ont été appelés chez nous. Nous nous excusons de vous avoir dérangés inutilement, mais nous avons en la satisfaction de constater une fois de plus, que votre compagnie arrive sur les lieux du sinistre avec une rapidité digne de tous éloges. A titre de dérangement, nous vous remettons, inclus, le somme de cinquante francs pour la caisse du corps.

« Nous vous présentons, M. le Lieutenant, avec tous nos remerciements, nos distinguées salutations.

« Signé : TIBERGHIEN frères. »

CHUTE MALHEUREUSE

Un ouvrier menuisier de l'établissement de MM. François Masurel frères, filateurs, à Tourcoing-les-Francs, M. Constant Lamartinière, 47 ans, descendait l'escalier de la menuiserie, portant sa boîte d'outils, lorsqu'il fit un faux pas et tomba si malheureusement qu'il se fractura la 10e côte gauche. Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Desbonnets, qui évalue à trois semaines au moins le temps nécessaire à la guérison. M. Lamartinière habite rue Gambetta, à Mouvaux-les-Francs.

LE PRODUIT DE LA CONDITION PUBLIQUE

Le rendement de la Condition publique pour l'exercice actuel est satisfaisant, aussi la commission de surveillance de l'établissement, se basant sur les résultats obtenus, a-t-elle pu inscrire en recette, pour l'exercice 1908, une somme de 473.456 fr. 15, ce qui fait remarquer une majoration de 21.608 fr. 15 par rapport à 1907.

Cette évaluation supplémentaire de recette se trouve contrebalancée par une augmentation des frais de régie de 10.200 francs.

Nous sommes heureux de constater que le rendement contribue pour une part notable à alimenter le budget communal.

Nous ne saurions parler de la Condition alimenter le budget communal de la Condition publique, sans rappeler le beau projet formé par les réactionnaires. Il y a déjà un certain nombre d'année, qui avait pour but de ruiner l'établissement municipal en créant un établissement similaire concurrent.

Le projet avait même reçu un large commencement d'exécution. Non seulement un vaste terrain avait été acheté le-bas, sur boulevard Gambetta, mais les bâtiments commençaient à s'y élever. On mentait fermes les travaux, je vous assure.

Le vaillant député de Tourcoing, M. Dron, était là, heureusement, et il coupa court à cette entreprise, d'un antipatriotisme local audacieux, en faisant voter, par le Parlement, une loi interdisant la création d'une condition publique là où il existait déjà un établissement municipal.

A côté de tant d'autres titres à la reconnaissance des concitoyens en général, M. Dron aussi inscrire celui-là, qui est considérable.

Du temps a passé là-depuis. Le fonds et les bâtiments chapelle de conditionnement qui devait rainer l'établissement municipal, ont été achetés par MM. Lefebvre frères, qui les utilisent comme magasins de laines. Leur nom s'y lit en grandes lettres en passant en boulevard.

Les employés et ouvriers de la Condition publique n'ont pas oublié. Ils ont de la bienveillance de l'intervention heureuse de M. Dron, qui leur conservait intact leur pain, en même temps qu'il sauvait le Conditionnement municipal et les finances de la ville, ils se rendirent tous offrir le vaillant et sympathique député lui remettant un souvenir de leur reconnaissance. Ce souvenir est encore chez eux aussi vif que le premier jour.

Il était bien, sans doute, de rappeler cette chose à un moment où des adversaires de parti-pris s'évertuent à apporter en tout un systèmatique dénigrement.

Pour vos pardessus, pélerines et complets tout faits et sur mesure, adressez-vous à Tourcoing, au MAGASIN BELGE, 36, rue de Lille. Même prix qu'en Belgique.

LE CONCERT NOÉL A TOURCOING

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, annoncé la bonne fortune qu'aurait le dimanche 1 janvier, les dilettantes de l'art musical.

Ce jour-là aura lieu au Théâtre municipal, un concert de grand gala, organisé par la Tournée artistique du Concerts Noël.

Outre la célèbre premier baryton de l'Opéra, le Tournaisien Jean Noté, nous posséderons en jouant les autres concerts artistes dont les noms suivent : M. Gautier, ténor de l'Opéra ; Mme Laute, de l'Opéra ; M. Emile Mendels, 1er prix du Conservatoire ; M. Brun, de l'Opéra-Comique ; Mlle Nivelly des Variétés ; M. Dame, du Palais-Royal.

Voici le programme de ce grand concert, dont on parlera sans doute longtemps en notre ville.

Premiere partie. — 1 a) Feuillet d'Album ; b) Pizzicatto, M. Georges Brun — 2 Air de Siegurd, de Reyer, par M. Gautier. — Introduction et ronde capricieuse, de Saint-Saëns, M. Mendels — Air de la coupe du roi de Thulé, de Diaz, par M. Noté, baryton de l'Opéra.

Les « Fourberies », comédie en un acte, de Nerine, par Mlle Nivelly et M. Dame.

Entracte de dix minutes.

Deuxième partie — Romance Hongroise, Léo Delibes ; et Menuet de Pédenski, par M. Brun, de l'Opéra-Comique — Marine, (Lalo) — Offrande (G. Brun — Ballade de Rigoletto (Verdi) — Air bohémien (Sarasate) — Air d'Aben Hamet (Bubus) — Trio de Faust, par Mme Laute, MM. Gautier et Noté, de l'Opéra.

Nous rappelons que la location est ouverte pour le concert Noël, chez M. Hélène Flament, grand du Théâtre municipal, et que les prix du concert sont ainsi fixés : Fauteuils, 10 francs ; parquet, 8 francs ; galeries 2 francs.

Biographie de M. Noté

M. Jean Noté, qui est doué à l'heure actuelle de la plus belle voix de baryton l'on disait à Orléans, il y a quelque temps, après un concert avec le fameux Caruso ; Caruso est le roi des ténors, Noté est le roi des barytons et l'un des plus applaudis pensionnaires de l'Opéra de Paris, est né à Tournai (Belgique), le 6 mai 1858.

Il débuta comme employé des chemins de fer jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans, puis il s'engagea incorporé au 1er régiment d'artillerie à Malines. Il y conquit rapidement les galons de sous-officiers et se signala par des actes de courage, qui lui valurent une médaille de sauvetage.

Au régiment, Jean Noté avait l'humeur gaie et chantait souvent pour distraire ses camarades. Son colonel, M. Michel (aussi Tournaisien) fut frappé de la puissance de sa voix et l'engagea à suivre ses dispositions musicales.

M. Jean Noté entra au Conservatoire royal de Gand, dirigé par Adolphe Samuel, et fut l'élève de M. Georges Boussac, le meilleur professeur de chant du siècle dernier, et de M. Rey, pour la déclamation. Enfin, en 1884, ses brillantes études furent couronnées par le premier prix de chant, le prix d'excellence et le second de déclamation.

M. Jean Noté voulut chanter pour la première fois dans son pays, qu'il adorait, et fit ensuite d'excellents débuts au théâtre de Lille.

Il passa pour deux ans au Théâtre Royal d'Anvers, où il obtint un éclatant succès dans les opérettes jusqu'en 1890, époque à laquel le il devint le pensionnaire du théâtre de Lyon, pendant trois ans sur cette scène lyrique. Il créa Polrix, Esclarmonde, Lohengrin et Tannhauser qu'il a chanté le premier en France et pendant trois années. Il analysa l'enthousiasme à Lyon, dans l'Africaine, Guillaume Tell, puis un an à Marseille. Après le relation de Salamanbo, l'auteur de cet ouvrage, M. Reyer, signale le superbe baryton aux directeurs de l'Opéra. Ces derniers offrirent à M. Noté un engagement, qu'il accepta, en 1898.

Depuis cette époque, le brillant baryton n'a cessé de chanter avec succès les rôles du répertoire de l'Opéra ; Sigurd, Samson, Lohengrin, Alde, Hamlet, l'Africaine, Faust, La Favorite, le Trouvère, Polamabo, Guillaume Tell, les Maîtres Chanteurs, Jean de Nivelle, Fredegonde.

Il a fait plusieurs créations, notamment dans Monsieur, Guendoline, la Cloche du Rhin, les Burgraves, le roi de Paris, Siegfried, et Orsoff. Enfin la magnifique voix et le beau diction de M. Noté lui valent toujours d'incessants applaudissements à l'Opéra.

M. Noté n'est pas seulement un brillant artiste, il est aussi un brave. Nous avons déjà parlé des actes de courage qui lui valurent une médaille, mais il nous reste à signaler un acte plus récent. En novembre 1906 M. Jean Noté a risqué audacieusement sa vie en prévenant la collision de deux trains à la gare de Colombes, et pour ce fait, le gouvernement français le nomma chevalier de la Légion d'Honneur.

Ajoutons qu'il est aussi chevalier de l'ordre de Léopold, officier de l'Instruction publique, chevalier de Saint-Sylvestre, officier du Lion et du Soleil, titulaire d'une médaille d'or et de deux médailles d'argent de sauvetage.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

— Mlle Marie Cappelier, 19 ans, doublieuse chez MM. Maurice frères, rue de Wattrelos, a été blessée à la main droite au poignet droit en mettant un poids au volant de son métier. Docteur Carette, 10 jours.

— Mlle Raymonde Delbarre 14 ans, bleteuse chez MM. Masurel et fils, filature rue de Bondford, a fait une chute dans l'escalier et a contracté une contusion avec hydarthrose du genou droit. Docteur Hurlies, 10 jours sans conclusions.

A QUI LA MONTRE ?

Hier soir aux environs de 6 heures, l'agent Louis Duparcin a trouvé rue de l'Hôtel de Ville une petite montre de dame en argent et à remontoir. Le fond gravé de cette montre est légèrement enfoncé. L'agent a déposé au trouvaille au bureau central de police.

CONTRAINTE PAR CORPS

Le service de la sûreté a arrêté hier le nommé Clarisse Dansen, 28 ans, sans profession et domicile fixe, qui a 4 jours de contrainte à faire à la suite d'un jugement du tribunal correctionnel de Lille du 24 septembre dernier, prononcé contre lui pour vol à Wattrelos et au cimetière de Mouvaux.

LE RENOUVELLEMENT DE L'ANNÉE

L'administration municipale informe les corps constitués et MM. les fonctionnaires qu'il n'y aura pas de réception à l'occasion du renouvellement de l'année.

UNE CHARMANTE FÊTE DE L'ARBRE DE NOÊL A L'HOPITAL D'ENFANTS.

Les bonnes fées qui composent le comité de l'Association des Dames charitables n'ont pas voulu laisser leurs bambins aux lèbes des crèches, aux petits enfants des écoles maternelles et procurer de charmantes séances récréatives aux élèves de toutes les écoles communales ; elles ont aussi songé aux enfants présentement malades, hospitalisés à l'Hôpital d'enfants annexé, en la salle, à l'Hôpital civil, rue Nationale.

C'était la une généreuse idée, d'autant que les dames de l'Association trouvèrent pour les aider à la réaliser de dévouées et sympathiques collaboratrices dans les personnes de Mlle Baudouin, directrice du Collège de jeunes filles, de sa vénérable mère, des professeurs et des élèves du collège.

La grande salle du haut de l'Hôpital fut donc aménagée avec un goût parfait. Les arbres traditionnels merveilleusement parés et une petite table enfantine improvisée.

Hier à 4 heures, tous les petits malades, à l'exception de ceux en trouvant dans la période aiguë de maladie, furent rassemblés dans ladite salle et prirent un plaisir extrême à la fête donnée en leur honneur et qui se terminait, cela va de soi, par une abondante distribution de jouets et de gâteaux.

La flamme de la joie pure et reconnaissante brillait dans les yeux de tous ces petits déshérités.

Leur bonheur n'était égalé que par celui qu'éprouvaient celles-là mêmes, les dames et jeunes filles qui s'étaient vouées à cette nouvelle jeunesse.

Plusieurs dames du Comité, parmi lesquelles nous avons remarqué Mmes Demolon, Jacquet, Barbanson, etc., ont assisté à la petite fête ainsi que notre ami M. Henri Lecomte, directeur de l'Hôpital, qui en montrait deux jusqu'aux larmes.

Félicitations et, en nous des petits malades, remerciements chaleureux aux dames du comité de l'association des Dames charitables et au personnel du collège.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Dimanche 29 décembre, à 3 heures ½ du soir, salle de l'Ecole de musique, square de l'Hôtel de Ville une conférence de géographie, accompagnée de projections, sera faite par M. Lauriol, professeur qui partera de Calais, son rôle économique à travers les âges.

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS TRIEURS DE TOURCOING

Dans une réunion qui a eu lieu au « Marchéal de Cayghem », le dimanche 15 courant, il y fut décidé qu'une nouvelle réunion aurait lieu dimanche 29 courant, à 5 heures précises du soir, au même local, Grande-Rue, à Roubaix, pour l'organisation ainsi que l'invitation des ouvriers sollicitant les [illegible] dans cette sur la présence de [illegible] et [illegible] que leur répondront à l'appel du syndicat de Tourcoing. Les trieurs syndiqués en Lutte sont prié de se munir de leurs livrets.

BRASSERIE DES FAMILLES

16, rue de Tournai, à Place des Halles, Tourcoing

Dimanche 29 décembre 1907 à 3 heures, trois extraordinaires : Les Hermanos exercices aux anneaux équilibristes ; Mlle Mignonnette, gracieuse comique ; Les Vos duettistes, Mme Angiembaux, monologueur, Mme Aurelle, nouveauté sur fil de fer ; Les Demolville, trio, chanteurs, comédiens, excentriques ; Cinéma, vues nouvelles ; M. Nomed, comique lyrique.

Lundi 30 décembre à 7 h. ½, entrée.

Dimanche 29 décembre et jeudi 1 janvier, à 3 h. ½, matinée cinématographique à prix réduits. 344

THÉATRE MUNICIPAL

(Place Leverrier — Direction A. Viguier)

Au programme de le représentation que sera donnée aujourd'hui en matinée au théâtre municipal de la Place Leverrier, la Bimbelotière, opérette nouvelle de M. Ordonneau, musique de Hirchman.

Il y aura très certainement grande affluence au théâtre pour applaudir à cette nouveauté dont on dit le plus grand bien.

Voici une courte analyse de cette pièce extrêmement gaie d'un bout à l'autre.

Deux jeunes amoureux, André et Brignolles, ont fondé le projet d'enlever la belle Madeleine, Modeste et Cécile, du couvent des Hirondelles. Par l'intermédiaire de Pompomette, directrice de l'hôtel qui va donner des représentations au couvent, ils parviennent près de leurs fiancées. Brignolles se fait passer pour artiste. Quand à André, pour permettre à Modeste son aide, de fuir le couvent, il se déguise en tambour, puis, prétendu par son cocher, il se substitue à elle.

Bref après de réjouissantes péripéties, tout se découvre, mais le chanoine Plantavoine, tuteur de Modeste, heureux d'être nommé évêque, pardonne à la nièce et à André leur supercherie. Il donne son consentement à leur union. Quant à Brignolles il épouse aussi Cécile, celle qu'il aime.

Mlle Dehane remplira le rôle de Pompomette ; M. Périssé celui de Brignolles ; M. Mathe, André ; M. Mesnart, Jean ; Mme Dally, Modeste ; Mlle Verconner, Cécile ; M. Fertinel, le commissaire ; M. Bouzer, Plantavoine, Mme Darcy, la directrice, etc.

Bureaux à 2 h. 2/3. Rideau à 3 heures. Prix ordinaire des places.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Deroubaix Madeleine, rue de Roubaix, 7 — Terrier Raymonde, rue Nationale, 122 — Barbe Simonne, rue Nationale, 122.

MARIAGES. — Eric Désirée Pierre, marinier et Mées Marie, couturière — Lotens François, magasinier et Robry Emma, parfumeuse.

DÉCÈS. — Phillois Florimond, 1 mois, rue de Barvinne, 127 — Delvarent Charles, 71 ans, sans profession, rue du Pont de Neuville, 70 — Devaele J.-B., 7 ans, rue d'Arcole, 33 — Carrain L.-L., 23 ans, sans profession, rue de la Lutte, 166 — Lahousse Maurice, 7 ans, rue de Paris, 23 — Cornette Yvonne, 17 ans, piqûrière, quai des Marinniers, 19.

LILLE

LE CACHE-NEZ FATAL

A l'usine Valdelièvre, rue Malus, le conducteur d'un pont roulant est broyé dans un engrenage

Un terrible accident s'est produit samedi matin dans l'importante usine de cuivre de MM. G. Valdelièvre et fils, rue Malus.

On sait sans doute ce qu'on appelle dans les établissements mécaniques des ponts roulants. Ce sont des grues placées sur des rails, à quatre ou cinq mètres du sol et qui servent à l'élévation et au déplacement des lourdes pièces métalliques au cours d'exécution. Un seul ouvrier, placé dans une étroite cabine, construite sur le pont même, actionne, à l'aide de leviers, l'énorme masse et le fait manœuvrer, d'avant en arrière ainsi que de droite à gauche.

Samedi matin, vers neuf heures et demie, le conducteur, M. Edmond Meulemans, 27 ans, employé chez MM. Valdelièvre depuis le mois de juillet dernier, était comme d'habitude à son poste. Le pont roulant avait été arrêté au milieu de la fonderie, et le crochet de la grue descendait vers le sol pour y prendre on « chèsse » récemment fondrait, quand on cri strident et terrible, dominant le vacarme assourdissant des marteaux et des scies, fela l'effroi parmi le personnel. Au même instant la courroie transmettant le force motrice à la grue glissa de sa poulie, arrêtant sur le coup la machine du pont roulant.

Tous les regards se portèrent instinctivement vers la plate-forme où M. Meulemans chantonnait encore quelques instants auparavant. Emus plus que leurs camarades de l'arrêt instantané de la grue, MM. Hapiot et Provost, qui se trouvaient près de la machine, grimpèrent immédiatement par une colonne sur le pont roulant pour voir ce qui s'y passait.

Un spectacle épouvantable s'offrit à leurs yeux. Toute la partie supérieure du tronc de M. Meulemans était engagée dans les rouages du monte-charge. On fit aussitôt faire, au pont roulant machine en arrière, et avec beaucoup de peine on réussit à retirer le corps partiellement de l'infortuné conducteur.

Happés sans doute par son cache-nez et entraînés par la vitesse de rotation, la tête et le cou du malheureux ouvrier avaient été littéralement broyés et presque séparés du reste du corps par l'engrenage. Les dents d'acier avaient même comprimé le thorax de M. Meulemans. C'est alors, sous la réalisance, que la courroie sauta hors de la poulie et que la machine s'arrêta brusquement. C'est pour cette raison que le corps de M. Meulemans ne fut pas complètement réduit en bouillie.

Les restes du défunt, qu'on avait transportés à la caserne des pompiers de la rue Malus, où M. le docteur Delaplanque avait constaté le décès, ont été reconduits, dans la soirée, à son domicile, rue du Trévise, 45.

M. Foucart, commissaire de police du quartier, s'est rendu, vers midi, à la fonderie Valdelièvre, pour établir les causes de ce tragique accident.

Vers quatre heures, il a entendu MM. Valdelièvre fils, ainsi que MM. Hapiot et Provost.

Des déclarations des témoins il semble résulter que c'est en graissant au machine en marche que M. Meulemans trouva la mort. En plongeant sa burette à l'huile dans les engrenages, son cache-nez aura été happé par quelques mailles à l'immédiate [illegible]

COFFRES-FORTS GAUSON

21, Rue Royale, LILLE.

— ENVOI DU CATALOGUE —

AUTOUR DE LILLE

MARCQ-EN-BARŒUL. — Enquête sur [illegible] commodo et incommodo. — Conformément [illegible] du 12 décembre 1902, une enquête est ouverte sur le projet de substitution d'un [illegible] supérieur au passage à niveau de la [illegible] Rue de la Blanche-Porte, Tourcoing, [illegible] : Depuis plus d'un an je souffrais de violentes douleurs dans le bas du dos et dans les reins. A de certains moments, je ne pouv